

QUESTIONS SOCIALES

- Le revenu de solidarité active - (20pts)

Le RSA est créé en 2008 par la fusion du revenu minimum d'insertion et de l'allocation pour l'emploi. Il s'agit d'un minima social financé par le département et versé par la CAF. Bénéficiant à 1,8 millions de personnes, le RSA destiné les individus à trouver un emploi. C'est pourquoi il existe un RSA ^{solde} (492,57€ pour une personne seule) qui doit s'accompagner d'un projet personnalisé d'accès à l'emploi. Le RSA, activité qui bénéficiait aux travailleurs ayant un job partiellement, connaît un taux de non-recours trop important : 65%. En 2016, il a donc été fusionné avec la prime pour l'emploi pour créer une prime d'activité dont le versement est plus automatisé.

Aujourd'hui l'existence du RSA est questionnée. En effet, le plan pauvreté de 2018 prévoit de tester dans plusieurs départements la fusion de plusieurs minima sociaux dont le RSA afin de créer une allocation sociale unique. Cela aurait pour but de simplifier les démarches administratives des bénéficiaires et de lutter contre le non-recours aux droits sociaux.